

JUSTICE RESTAURATIVE : BILAN ET PERSPECTIVES

Erwan Dieu, Stéphane Jacquot

05/09/2022

Ouvrir le dialogue après le procès, surtout quand il s'agit d'apporter à une victime une réponse ou un apaisement qu'elle n'a pas trouvé dans la décision de justice : c'est le principe de la justice réparatrice, ou restaurative, qui, s'il peut paraître utopiste, a pourtant fait ses preuves dans d'autres pays. Erwan Dieu, criminologue, et Stéphane Jacquot, juriste et fondateur de l'Association nationale de la justice réparatrice, analysent ce que cette démarche de dialogue et de réparation apporterait à la justice en France.

Table des matières

Introduction

Justice : vers une autre justice

Stéphane Jacquot

Qu'est-ce que la justice réparatrice ?

L'origine de la justice réparatrice

La justice réparatrice, entre le punitif et le réhabilitatif

La justice réparatrice dans le monde

La justice réparatrice en France

La justice réparatrice, pour quoi faire ?

La justice réparatrice, pour qui ?

La justice réparatrice, par qui ?

Quelles limites pour la justice réparatrice ?

La justice réparatrice concerne la société tout entière

Où en sommes-nous au sein de la Plateforme de justice restaurative ? État des lieux

Erwan Dieu

La justice restaurative en tant que criminologie positive de la « confiance »

La plateforme de justice restaurative, le fonctionnement en France

Les effets observés de la justice restaurative

Pourquoi des refus ? La question de « l'intérêt proportionné ambivalent » (IPA) et la nécessité des entretiens centrés sur les besoins restauratifs (EMR)

Présentation de quelques pratiques de justice restaurative à titre indicatif (non exhaustif)

Conclusion

Les auteurs :

Erwan Dieu est criminologue. Docteur en psychologie et directeur général du Service de criminologie ARCA, il est référent de justice restaurative auprès du ministère de la Justice, membre du Board international du « Good Lives Model », fondateur de supports et méthodes implantés dans les services correctionnels de différents pays sur diverses problématiques et dans la prise en charge du psychotraumatisme. Il est membre expert du RAN auprès de l'Europe et coordonnateur du programme européen 3C2D sur le traitement des problématiques de radicalisation.

Stéphane Jacquot est juriste. Après avoir occupé plusieurs responsabilités politiques, il est devenu maire-adjoint de Châtillon (Hauts-de-Seine). Il a fondé l'Association nationale de la justice réparatrice et est également l'auteur de plusieurs publications sur les prisons et la résilience. Le Premier ministre l'a nommé en avril 2022 membre de la commission nationale de reconnaissance et de réparation des harkis.